

DOSSIER DE PRÉSENTATION CTL DU 30 SEPTEMBRE 2022

- ANTENNE DU SIP DE NÎMES À BEAUCAIRE – FICHE SUITE – ACTUALISATION

1. LA DESCRIPTION DU PROJET

INFORMATION GÉNÉRALE

Documentée pour la présentation en CTL le 30 mars 2022, la création de l'antenne de SIP de Nîmes à Beaucaire fait l'objet d'un point d'actualisation dans le cadre du CTL du 30 septembre 2022, s'agissant de l'installation immobilière dans de nouveaux locaux, d'une part, de l'incidence en matière d'horaires d'ouverture au public d'autre part.

La présente fiche ne reprend dès lors pas in extenso le contenu de la fiche dédiée à la création de l'antenne de SIP de Nîmes à Beaucaire, présentée lors du CTL du 30/03/2022, s'agissant d'un complément sous forme de « fiche - suite » pour actualisation.

Les principales informations portent sur l'installation immobilière de l'antenne dans les locaux, propriété de la CC Beaucaire Terre d'Argence, actuellement loués par les organismes CAF et CPAM. Disposant de surfaces de bureaux, d'un espace commun d'accueil, d'un local de convivialité et de places de parking, la prise à bail par la DDFIP du Gard d'une partie des locaux a reçu l'aval de la DG. L'immeuble, situé près de la zone commerciale des Milliaires, est accessible aux usagers du fait du réseau des transports en commun (arrêt à proximité).

L'accueil des usagers s'effectuera dans les conditions d'ouverture au public aujourd'hui pratiquées par les organismes CAF et CPAM, avec la présence permanente d'un vigile accueillant les usagers ayant RDV et régulant l'accès aux postes en libre service.

2. CONSÉQUENCES SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

2.1 LE TRAVAIL RÉEL

→ Conséquences sur l'organisation du travail

Description des modifications dans l'exercice du travail réel¹

Les modes d'organisation du travail au sein de l'antenne et en relation avec le service siège ont été présentés dans la fiche du CTL du 30/03/2022.

L'aboutissement du projet de relogement de l'antenne dans de nouveaux locaux à Beaucaire, ci-après détaillé § 2.2 dans sa dimension immobilière et matérielle, a des incidences en matière d'ouverture au public.

¹ Description des évolutions du processus de travail, de la nature des activités et des évolutions de compétence requises. Mention, le cas échéant, d'un changement dans la chaîne hiérarchique ou d'une nouvelle sectorisation.

En effet, dans le contexte de l'installation cible de l'antenne dans les locaux partagés avec les organismes CAF et CPAM, le service sera accessible aux usagers sur RDV, aux horaires d'ouverture actuellement pratiqués par les services de la CAF et de la CPAM :

Accueil du public	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	Fermé	Fermé	8H30 à 12H15	8H30 à 12H15	8H30 à 12H15
Après-midi	Fermé	13h30 à 16H	13h30 à 16H	13h30 à 16H	Fermé

Les locaux sont ainsi ouverts au public, sur rendez-vous, sur une amplitude hebdomadaire de 18H45.

Un agent de sécurité est présent aux horaires d'ouverture au public. La liste des usagers ayant RDV lui est fournie la veille, pour un pointage à l'entrée.

Il veille à limiter l'accès des usagers à deux personnes pour l'accès aux PLSU.

L'usage des postes installés en libre-service sera mutualisé, avec accès aux sites internet des différents services occupant les locaux.

Concernant l'accueil personnalisé sur RDV, un ou des guichets virtuels permettant aux usagers de prendre un rendez-vous, physique ou téléphonique, avec le service sont ouverts dans l'agenda du SIP de Nîmes-Est pour l'antenne de Beaucaire, permettant au contribuable de choisir le lieu du rendez-vous au plus près de ses centres d'intérêt. À compter de la mise en œuvre de la fusion des SIP nîmois, les guichets extérieurs à Nîmes-Saintenac seront reportés dans l'agenda du SIP de Nîmes.

De plus, le développement de l'accueil personnalisé sur RDV téléphonique est très fortement encouragé par l'ouverture de guichets « téléphoniques » correspondants, via l'outil « AP-RDV ».

L'accueil téléphonique des usagers sans RDV s'effectuera tous les jours de 8H30 à 12H30 et de 14H à 16H, dans le cadre de l'harmonisation départementale des modalités d'accueil du public.

Pour l'accueil physique sur RDV, un box de réception confidentielle sera utilisé par les agents de l'antenne de SIP (cf descriptif des locaux infra, § 2.2).

2.2 LES AMBIANCES PHYSIQUES DE TRAVAIL²

Le projet d'installer l'antenne du SIP, provisoirement implantée dans les espaces de bureaux actuels de l'ex-trésorerie de Beaucaire, dans les locaux occupés par la CAF et la CPAM, 1145 chemin Clapas de Cornut à Beaucaire est en cours de finalisation. Ces locaux sont récents (livrés en 2017) et en parfait état, très lumineux, sécurisés et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ils répondent aux normes PMR et de sécurité incendie.

La libération partielle de surfaces par la CAF permet de disposer, pour l'installation de l'antenne de SIP, d'un grand espace de travail partagé par l'équipe (potentiel de 5 postes de travail), d'un bureau individuel pour le cadre A et d'un bureau de réception confidentielle.

L'installation de l'antenne de SIP de Nîmes à Beaucaire s'accompagnera des travaux d'installation informatique : baie de brassage, perches dans le bureau commun. La DDFIP pourvoira à l'équipement des agents par la fourniture de mobilier de bureau. Il n'y a pas de travaux autres que ceux liés à l'informatique, pour lesquels le service BIL a travaillé avec le SIL de Montpellier (DISI Sud-Est).

La surface du site dédiée à la seule installation de l'antenne du SIP de Nîmes à Beaucaire dans les nouveaux locaux est de 90 m² en SUB et de 76 m² en SUN, soit un ratio d'occupation SUN de 12,66 m²/agent pour 6 agents.

² Sont évoquées les conséquences éventuelles notables sur les ambiances physiques de travail (lumineuse, sonore et thermique).

À cette surface propre s'ajoutent des surfaces partagées avec les autres services :

- pour la réception des usagers en complément du bureau d'accueil, un hall d'accueil de 117m² équipé de plusieurs postes en libre service,
- des sanitaires hommes/femmes répondant aux normes PMR,
- une salle de convivialité, équipée d'une cuisine, de 35 m², avec table et chaises permettant la prise de repas,
- un espace extérieur avec table et chaises permettant la prise de repas.

Le site, situé dans une zone commerciale en périphérie immédiate du centre-ville, est bien desservi par les transports en commun et facile d'accès par la route. Il offre en outre des possibilités de stationnement tant pour les personnels que les usagers. Le parking est sécurisé avec un portail et une clôture grillagée.

2.3 LE MOBILIER, LES OUTILS ET ÉQUIPEMENTS³

Le mobilier existant actuellement alloué à la trésorerie sera redéployé autant que possible sur le nouveau site. Cependant, en cas de besoin, du mobilier de bureau neuf, conforme aux recommandations en matière d'ergonomie, pourra être déployé.

Il sera veillé à l'implantation des solutions d'impression de manière à répondre de façon satisfaisante aux besoins des agents de l'antenne du SIP.

Le déplacement et l'installation des nouveaux espaces de travail s'effectueront dans le respect des recommandations en matière d'ergonomie, en lien avec la CID pour la configuration des postes de travail, mopieurs, téléphonie (sous environnement TOIP)

Au regard du contexte sanitaire, il sera particulièrement veillé au respect des mesures de prévention face à l'épidémie de COVID 19, que ce soit pour le déroulé des opérations logistiques ou pour l'installation des équipes.

2.4 LA PRÉSENTATION AUX AGENTS ET L'ACCOMPAGNEMENT RH INDIVIDUALISÉ

La responsable du SIP de Nîmes-Ouest, future responsable du SIP unifié et des antennes de St-Gilles et de Beaucaire, a été associée au projet de déménagement de l'antenne, au travers de la visite des locaux puis d'une réunion organisée sur place avec les représentants de la CAF et de la CPAM.

Les sujets liés à la mise en place d'un accueil commun ont été étudiés, comme le partage des postes en libre service, l'accueil des usagers par le vigile, la mise à disposition de la Direction d'un box pour l'AP-RDV.

En termes de calendrier, l'objectif est une installation en fin d'année 2022, cependant conditionnée par les étapes administratives (Passage en CRIP, rédaction du bail de sous location) et par les étapes techniques liées au raccordement au réseau LAN de la DGFIP dans le cadre d'une architecture informatique sécurisée.

Dès que la phase administrative aura été finalisée, une visite des agents de l'antenne de Beaucaire sera organisée afin qu'ils puissent découvrir leurs futurs locaux.

Une visite des représentants du CHS-CT sera également organisée.

ANNEXES

1	Plan des nouveaux locaux
---	--------------------------

Fiche suite actualisée au 22/09/2022

³ Sont évoqués les nouveaux outils, périphériques informatiques, logiciels, mobilier, équipements spécifiques, etc...